



LE PAVÉ

Bulletin d'information des personnels en bureau de poste

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fedef@cgt-fapt.fr

La Poste - Réseau

Montreuil, Février 2017

CONTRAT DE PRÉSENCE POSTALE :

DES CITOYENS DE NOUVEAU « MIS AU PIED » DE LA LETTRE !

D'ICI 2020, LA POSTE « AMBITIONNE » LA SUPPRESSION DE 4800 BUREAUX.

C'EST PLUS DE 5000 EMPLOIS QUI POURRAIENT DISPARAÎTRE AU RÉSEAU

POUR EVITER CELA !



Gagnons le maintien d'un véritable service public postal.

L'Etat, l'Association des Maires de France et des présidents d'intercommunalité et le groupe La Poste ont signé le contrat de présence postale 2017-2019.

Ce contrat de présence postale, répondant aux exigences de l'Union Européenne (concurrence libre et non faussée), de la Cour des comptes et du gouvernement, conduirait à une inexorable disparition de La Poste avec une spoliation du service public postal : c'est davantage de désertification postale et industrielle.

L'AMF* s'est empressée de signer après une rallonge de 4 Millions d'€uros !

174 Millions d'€uros alloués par l'Etat, dont une part importante servirait aux Maisons de Services au Public (MSAP), alibi permettant la suppression de nombreux emplois au sein de tous les services concernés (CPAM, Pôle Emploi...).

La Poste fait le choix :

de fermeture de bureaux quel que

soit le territoire urbain ou rural (transformation de 5962 en relais poste commerçant, soit 34,6% ; 2373 en agence postale communale, soit 13,8% et 34 en agence intercommunale 0.2%).

★ Mise en Place délibérée d'Horaires inadaptés aux besoins des Usagers afin de déconstruire l'habitude de fréquentation (50% des Bureaux de Poste ne sont ouverts que 3/4 H par Jour !).

★ Anticipation participative de fermeture de Bureaux de Poste de PLEIN EXERCICE (Prévision : 8850 bureaux de poste restants à juin 2017 et 4000 bureaux en 2020 !!).

Cette politique compromet l'installation de tissus industriels contribuant de fait, à amplifier le chômage et la précarité.

Cette politique est un mépris aux besoins exprimés par des millions d'usagers et d'élus.

D'ailleurs, ceux-ci se mobilisent fortement dans les territoires aux côtés notamment, de la CGT. C'est ce qui a permis de peser lors de la présentation du nouveau contrat, puisque ce dernier a été revisité avec des avancées après le rejet du bureau de l'AMF, sous la pression des mobilisations !

A l'heure où La Poste prétend se transformer en société de services (payants) comme la « Silver Economie » ; parallèlement, elle crée toutes les conditions de remise en cause du service public postal. Elle programme des milliers de suppressions d'emplois qui dégradent férocelement les conditions de travail et la Qualité de Service, comme en témoignent l'augmentation des accidents du travail et le mal être grandissant des collègues pour l'année 2016, ainsi que le taux de réclamations !

Le numérique OUI, pour l'amélioration des conditions de travail et du Service public ! Dans sa logique « Appât du Gain », La Poste se positionne sur nos Seniors. Mais, à condition d'être véhiculé et avoir un Portefeuille bien garni ! Le programme « ARDOIZ » la tablette réservée aux Seniors est facturée à l'achat 229 € et nécessite un Abonnement de 19,99€/mois ! Pas vraiment l'adéquation d'une réalité économique, ni la réelle réponse aux besoins. De plus, très fréquemment il n'y a pas de réseau. Cette marchandisation de la communication est aveugle face aux réalités et besoins. D'où l'exigence de la CGT de bénéficier du THD (Très Haut Débit) partout, pour toutes et tous !



La démocratie est bafouée, la résistance s'impose :

Avec le nouveau contrat signé avec l'AMF, que ce soit pour des transformations de bureaux, ou des fermetures estivales pouvant aller jusqu'à 3 semaines, le maire est informé. En milieu rural ou dans les quartiers prioritaires de la ville, subsiste l'obligation d'un « diagnostic partagé » entre le maire et la Poste. Ici, le maire doit donner son accord pour une transformation en APC ou RP ce qui signifie qu'il peut encore s'opposer à une transformation sachant les moyens de pression utilisés par La Poste. Un silence de deux mois de sa part vaudra accord. De plus, actuellement, la Poste tente d'imposer aux élus des réductions d'horaires drastiques sur de nombreux bureaux ouverts sur la journée qui voient une partie de leur amplitude rognée, sauf si les élus le refusent.

Seul l'avis du maire est nécessaire. Cependant à aucun moment désormais, n'est exigé l'accord du Conseil municipal, encore moins celui des usagers ou des postiers

et de leurs organisations syndicales.

Seul, Le rapport de force triptyque, entre Elus, Usagers et Postiers permettra de lutter contre cette stratégie de démolition du Service Public Postal et conquérir une autre alternative. Un peu partout en France les luttes se poursuivent et s'amplifient.

La CGT propose d'autres choix pour répondre aux besoins de tous, particuliers, entreprises sur l'ensemble du territoire :

- | | | |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Développer le service public postal et de télécommunications pour rompre l'isolement des usagers et des salariés, pour aménager le territoire et pour donner du sens au progrès technologique ;• Revenir à des bureaux de plein exercice (accomplissant toutes les opérations) et garantir une distribution du courrier 6 jours sur 7 ;• Offrir des services financiers accessibles et réellement au service des usagers ; | <ul style="list-style-type: none">• abandonner tout projet réduisant la présence postale et contribuer à son développement par la création de nouveaux Bureaux de Poste de proximité, en zones urbaines comme en zones rurales ;• Un vrai plan d'urgence de recrutement ;• Comblent toutes les vacances d'emploi ;• Améliorer les conditions de travail et de Vie au Travail ; | <ul style="list-style-type: none">• Créer des emplois, qualifiés, en nombre suffisant et prendre en compte l'activité réelle pour être en capacité de répondre à tous les besoins et pour bien accomplir son travail ;• Reconnaissance des qualifications, veiller au bien-être et l'épanouissement de chacun dans l'intérêt de tous ;• Le Service Public postal doit rester un service public non soumis aux seuls intérêts financiers. |
|--|---|--|

La CGT propose de travailler les convergences à partir des besoins qui s'expriment des postiers, Elus, Usagers pour une réelle réponse aux besoins d'un Service Public Postal humanisé et de proximité.

Tous ensemble, partout où des luttes d'usagers et d'élus s'engagent, la CGT invite les postiers à y participer activement pour défendre le service public.

Lutter pour l'emploi, pour le Service Public et développer la démocratie sont les véritables choix d'avenir

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

**MATERIEL FINANCÉ
PAR LES COTISATIONS
DES SYNDIQUÉS CGT**

Nom	Prénom
Adresse	
Code Postal	Ville
(Facultatif) Téléphones → (perso)	→ pro
Grade/Classification	Métier
Service/Bureau (nom et adresse)	